



Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maïche

n°2022 – 049

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 6, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 29 septembre, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois d'octobre.

Membres en exercice : 19 **Secrétaire de séance :** Madame Angélique BIERLA

Présents : 16

Christine ARNOUX, Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Jean-Charles JACOULOT, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Michaël NICOD, Damien SCHELL, Christine TREDANT

Absents excusés : 3

Chantal DUBOC, Luc GUILLAUME, Brigitte MAIRE

Procurations : 3

*Chantal DUBOC donne procuration à Jacqueline DELAVELLE
Luc GUILLAUME donne procuration à Christelle DUQUET
Brigitte MAIRE donne procuration à Anthony MERIQUE*

Délibération n°2022 – 049 :

Objet : rapport sur le prix et la qualité des services de l'assainissement collectif 2021

Conformément à l'article L2224-5 du Code des Collectivités Territoriales, il y a lieu de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Ce rapport relatif à l'exercice 2021 est présenté par le Maire.

Après présentation de ce rapport, qui est public et permet d'informer les usagers du service, l'Assemblée décide d'adopter à l'unanimité ce rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif relatif à l'exercice 2021.

Suffrages exprimés : 19 **Pour : 19** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Pour extrait conforme,

La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 10/10/2022
Affiché le 10/10/2022
ID : 025-212501936-20221006-2022_049-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE.

Le secrétaire de séance,
Angélique BIERLA.

